



**DELIBERATION N° 22/169 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
APPROUVANT LE PROJET DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE
À VOCATION CULTURELLE ET PATRIMONIALE ENTRE LA CORSE
ET LA CATALOGNE**

**CHÌ APPROVA U PRUGETTU DI CUUPERAZIONE TRASFRUNTALIERE
À VUCAZIONE CULTURALE È PATRIMUNIALE TRÀ A CORSICA
È A CATALOGNA**

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt quatre novembre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 10 novembre 2022, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Vanina LE BOMIN, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Félix ACQUAVIVA à Mme Nadine NIVAGGIONI
M. Jean-Marc BORRI à Mme Françoise CAMPANA
Mme Vanina BORROMEI à M. Pierre POLI
Mme Valérie BOZZI à Mme Christelle COMBETTE
Mme Angèle CHIAPPINI à M. Georges MELA
Mme Cathy COGNETTI-TURCHINI à Mme Chantal PEDINIELLI
Mme Anna Maria COLOMBANI à Mme Vannina CHIARELLI-LUZI
Mme Frédérique DENSARI à Mme Paula MOSCA
Mme Lisa FRANCISCI à M. Don Joseph LUCCIONI
M. Pierre GHIONGA à M. Didier BICCHIERAY
M. Xavier LACOMBE à M. Jean-Martin MONDOLONI
Mme Sandra MARCHETTI à Mme Muriel FAGNI

M. Paul QUASTANA à Mme Marie-Claude BRANCA
M. Jean-Louis SEATELLI à M. Jean-Michel SAVELLI
Mme Julia TIBERI à M. Saveriu LUCIANI

ETAIENT ABSENTS : MM.

Jean-Christophe ANGELINI, Pierre GUIDONI

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la loi n° 2022-1089 du 30 juillet 2022-mettant fin aux régimes d'exception créés pour lutter contre l'épidémie liée à la Covid-19,
- VU** la délibération n° 17/284 AC de l'Assemblée de Corse du 21 septembre 2017 portant approbation du nouveau cadre pour l'action culturelle et du nouveau cadre pour le patrimoine de la Collectivité territoriale de Corse,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse,
- VU** la délibération n° 21/195 AC de l'Assemblée de Corse du 18 novembre 2021 portant adoption du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 22/036 AC de l'Assemblée de Corse du 1^{er} avril 2022 portant approbation du budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2022,
- VU** la délibération n° 20/192 CP de la Commission Permanente du 17 décembre 2020 approuvant la stratégie de redéploiement de l'action de la Collectivité de Corse en matière de lecture publique dans les territoires ruraux pour la période 2020-2027 et dans le domaine du livre,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,
- VU** l'avis n° 2022-26 du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse en date du 27 septembre 2022,
- SUR** rapport de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux,
- SUR** rapport de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A la majorité,

Ont voté POUR (33) : Mmes et MM.

Jean-Félix ACQUAVIVA, Danièle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Jean-Marc BORRI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA,

Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Ghjuvan'Santu LE MAO, Don Joseph LUCCIONI, Jean-Jacques LUCCHINI, Sandra MARCHETTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Anne-Laure SANTUCCI, Joseph SAVELLI, François SORBA, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

Ont voté CONTRE (15) : Mmes et MM.

Didier BICCHIERAY, Valérie BOZZI, Angèle CHIAPPINI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Christelle COMBETTE, Santa DUVAL, Xavier LACOMBE, Marie-Thérèse MARIOTTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Jean-Michel SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, Charlotte TERRIGHI

Se sont abstenus (13) : Mmes et MM.

Jean-Baptiste ARENA, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Vanina BORROMEI, Marie-Claude BRANCA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Vanina LE BOMIN, Saveriu LUCIANI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Paul QUASTANA, Julia TIBERI

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le rapport concernant la coopération transfrontalière à vocation culturelle et patrimoniale entre la Corse et la Catalogne.

ARTICLE 2 :

AUTORISE le Président du Conseil exécutif de Corse à prendre toute mesure subséquente dans la limite des plafonds prévus au rapport ci-annexé et dans le cadre des modalités et dispositions prévues pour la mise en œuvre des présentes dispositions.

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 24 novembre 2022

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2022

REUNION DES 24 ET 25 NOVEMBRE 2022

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

CORSICA - CATALOGNA : CUUPERAZIONE
TRASFRONTALIERE À VUCAZIONE CULTURALE È
PATRIMUNIALE

CORSE - CATALOGNE : COOPÉRATION
TRANSFRONTALIÈRE À VOCATION CULTURELLE ET
PATRIMONIALE

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et des Enjeux Sociétaux

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport s'inscrit dans une volonté de rapprochement culturel et patrimonial entre la Corse et la Catalogne.

Il est indéniable que la Corse et la Catalogne partagent de fortes aspirations émancipatrices tant sur le plan politique, que culturel, linguistique et patrimonial d'où la nécessité d'aboutir à un véritable partenariat et intensifier notre politique de coopération et d'échanges interculturels avec le monde méditerranéen.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité d'initiatives prises par l'Assemblée de Corse, d'IMEDOC, en passant par la création du Conseil permanent corso-sarde, ou encore plus récemment avec le Pays Basque et la venue du Chef du Gouvernement, Lehendakari, Monsieur Iñigo Urkullu.

Cette volonté de rapprochement avec la Catalogne a d'ailleurs fait l'objet de discussions avec Mme Natàlia Garriga, ministre de la Culture du gouvernement catalan en décembre 2021. Ces échanges ont permis de confirmer les liens d'amitié et de solidarité qui existent entre le peuple corse et le peuple catalan et d'acter une volonté commune de coopération culturelle.

Par ailleurs, ce rapprochement avec la Catalogne permettra de resserrer aussi nos liens avec la Sardaigne tant nous partageons des dynamiques sur les plans linguistiques, culturels et historiques du fait de son appartenance au XIVème siècle au Royaume d'Aragon.

La Méditerranée, du latin « *qui est au centre des terres* », a de tout temps été un carrefour d'échanges entre les civilisations. La Corse, située au centre de son bassin occidental, a su développer des relations parfois importantes avec les péninsules ibériques et italiennes, mais également la Sardaigne ou le Sud de la France.

À partir de 1995, un premier regroupement des îles de Méditerranée a vu le jour, nommé IMEDOC réunissant la Corse, la Sardaigne, les Baléares et la Sicile. Ce regroupement transfrontalier avait pour objectif de promouvoir des intérêts communs notamment pour la défense de leurs particularités liées à l'insularité.

Ces dernières années, différents programmes européens participent à la mise en valeur de patrimoines communs, comme le programme GrITAccess (Grand Itinéraire Thyrrhénien Accessible) fruit de la collaboration de 15 partenaires issus des régions Corse, Toscane, Ligurie, Sardaigne et Sud ou le projet ITINERA ROMANICA+ qui vise à valoriser le patrimoine culturel roman diffusé dans les régions Toscane, Ligurie, Sardaigne, Corse et Sud, par la création de liaisons entre des sites romans

accessibles et le développement d'actions conjointes de protection, de promotion et de valorisation. Nous pouvons également citer le programme RACINE qui regroupe des actions relatives à la conservation et à la valorisation du patrimoine culturel et des musées situés dans les zones rurales, comme la Castagniccia et l'Alta Rocca, privilégiant l'implication de la population et l'appropriation des actions par celle-ci.

Le succès de ces différentes opérations doit nous inscrire dans la nouvelle programmation européenne qui sera engagée à partir de la fin d'année 2022.

Enfin, ce projet de rapprochement culturel s'inscrit parfaitement dans la stratégie déployée par « Bastia-Corsica 2028 ». En effet, la candidature à l'obtention du label Capitale de la Culture se développe autour d'une démarche d'échanges à vocation culturelle avec les pays européens, des pays souhaitant rejoindre l'Europe et des pays extérieurs. Ainsi, les différents partenariats, collaborations que nous mettrons en place à partir d'aujourd'hui auront pour objectif d'enrichir positivement Bastia Corsica 2028.

Une candidature qui s'appuie sur une croyance commune en une culture fondatrice d'égalité, de développement durable, économique et social, touristique et urbain, génératrice de valeurs humanistes et émancipatrices.

Ainsi, dans le prolongement des actions réalisées, nous souhaitons encourager, développer et maintenir des liens durables et privilégiés entre la Corse et différents pays, territoires et régions méditerranéens. Mieux connaître l'autre, s'enrichir d'autres savoir-faire et compétences, mettre en œuvre des projets communs représente quelques ambitions qui nous paraissent essentielles et que nous désirons mettre en œuvre.

Aujourd'hui, il vous est donc proposé d'initier une première coopération transfrontalière dans le domaine culturel, patrimonial et éducatif en lien avec la Catalogne.

De nombreuses opportunités à développer dans le domaine de la culture et du patrimoine

Dans le secteur du livre et de la lecture publique, il est prévu que les éditeurs, les libraires ou les auteurs insulaires puissent participer à la Sant Jordi, qui se déroule tous les ans le 23 avril à Barcelone. La Corse pourrait aussi mettre à l'honneur le jour de la San Jordi certains auteurs catalans.

À cette date toute la Catalogne est en fête. Si la Sant Jordi était initialement une sorte de Saint Valentin, c'est aujourd'hui la fête de la culture catalane une façon de soutenir leur langue et leur patrimoine. La Sant Jordi est ainsi depuis 1930, une fête littéraire, symbole de l'identité catalane et l'occasion pour les auteurs Catalans de se faire connaître et de rencontrer les lecteurs. La ville devient une gigantesque librairie à ciel ouvert. Cette manifestation est si importante qu'en 1995, l'UNESCO, fait de cette journée, la journée du livre et des droits d'auteurs. La présence d'auteurs corses pourra être portée d'une part par l'association des éditeurs, mais également, par la cellule de promotion du livre et de la lecture publique qui œuvre pour le développement de la création littéraire insulaire et sa promotion, promotion à travers des salons et des rencontres.

MONTANT PRÉVISIONNEL : 20 000 €

Des résidences d'auteurs sont également envisagées. Des auteurs catalans pourront être accueillis sur l'île et des auteurs corses pourront également se rendre en résidence en Catalogne.

MONTANT PRÉVISIONNEL : 15 000 €

Thématiser les journées historiographiques

D'autre part, la Collectivité de Corse organise depuis deux ans « les journées historiographiques » ; les premières « journées historiographiques » ont eu lieu les 9 et 10 juillet 2021 à Santa Lucia di Tallà sur le thème « L'histoire de l'histoire de la Corse », les deuxièmes se sont tenues les 3 et 4 juillet 2022 au Musée archéologique de Mariana sur le thème « La mise en scène de l'histoire ».

Ces journées visent à familiariser le public au parcours de l'historiographie insulaire ainsi qu'aux tendances les plus récentes de cette dernière, favorisant ainsi le croisement des regards du public avec des jeunes chercheurs, des chercheurs confirmés, des écrivains, des responsables d'institutions...

Il est prévu dès 2023 d'orienter la thématique des journées historiographiques autour des relations entre la Corse et le Royaume d'Aragon et la Monarchie Espagnole, sur la question d'identité (un comparatif entre corses, catalans et autres peuples du monde méditerranéen). Ces journées permettront d'accueillir d'imminents historiens catalans à la rencontre d'historiens insulaires ayant publié de nombreux ouvrages sur le sujet.

MONTANT PRÉVISIONNEL : 15 000 €

Le cinéma et l'audiovisuel offrent de belles perspectives.

Les actions de la **Cinémathèque de Corse** sur le plan international et plus particulièrement au niveau européen sont importantes. Ainsi la programmation de la cinémathèque, en propre ou dans le cadre de ses divers partenariats, est très orientée vers des thématiques corso-euro-méditerranéennes. Ceci favorise la promotion de ces cinématographies. À titre d'exemples, nous pouvons citer le Festival itinérants du festival « les Nuits Méditerranéennes » ou les Rencontres du GREC (Groupe de recherche et d'essais cinématographiques) à Portivechju pendant lesquels sont proposées des œuvres issues de différents pays du bassin méditerranéen, ainsi que des rencontres professionnelles.

En termes de perspectives et bien que la cinémathèque de Corse entretienne jusqu'ici des liens historiques et naturels avec l'Italie, la Sardaigne le Maghreb et la France, un rapprochement sera proposé avec la Catalogne, notamment avec La Fimoteca de Catalunya. Par ailleurs, en matière de programmation, une attention particulière sera portée à la production cinématographique catalane.

MONTANT PRÉVISIONNEL : ces nouvelles actions seront prises en compte dans le budget de la Cinémathèque.

Les **festivals de cinéma** participeront également activement à ce projet. Des actions ont déjà été entreprises dans le cadre du Festival Latinità. C'est d'ailleurs le cas aussi pour l'édition 2022 du Festival de Lama qui a eu lieu en juillet-août. L'idée étant que les acteurs et réalisateurs catalans puissent présenter leurs différents films et rencontrer des acteurs culturels et du monde audiovisuel afin de nouer des contacts

et des partenariats pour les prochaines années.

De plus, d'autres festivals et manifestations mettront en place des échanges avec la Catalogne selon le principe suivant :

- invitation de réalisateurs catalans ;
- sous-titrage (corse, français ou catalan) ;
- invitation de personnalité du théâtre ou du cinéma catalan pour faire partie des jurys, de préférence une personnalité de premier plan à dimension européenne ;
- invitation d'un acteur ou d'une actrice catalane ayant participé à l'un des films ;
- etc...

Dans la perspective d'un tel échange, la Catalogne inviterait dans des termes à peu près équivalents des artistes et des films corses à participer à différents festivals de cinéma en Catalogne.

MONTANT PRÉVISIONNEL : 50 000 €

Dans le domaine du spectacle vivant, nous souhaitons créer un appel à projet favorisant la création et l'innovation autour d'une œuvre artistique théâtrale européenne qui traiterait un sujet sociétal fort en langue corse (drogue, mafia, jeunesse, identité etc...).

Se raconter dans sa langue originelle notamment à l'adresse de la jeunesse est essentiel pour la vivacité d'une culture. Un projet de spectacle pourra s'inscrire dans le cadre de la programmation d'un festival européen des langues minoritaires qui tournera dans plusieurs régions européennes partenaires. Pour cela, un appel à projet favorisant la mise en place d'un collectif d'artistes corses chargés de cette création permettra la réalisation d'une telle ambition.

La langue a cette capacité fédératrice, créatrice de liens avec les autres peuples et pays, cette œuvre aurait pour objectif de mettre en synergie l'ensemble des acteurs et opérations culturels corses afin d'exporter notre capacité de coopération artistique en Catalogne, au Pays Basque ou encore en Sardaigne.

MONTANT PRÉVISIONNEL : 150 000 €

Le Centre d'Art Polyphonique de Sartè se propose dans le cadre du dispositif « APPOGHJU », d'organiser des résidences d'artistes Corses et Catalans.

De même, la piste de l'échange entre étudiants des cursus d'excellence (Orma di l'usu ; Accademia lirica, Andaghjina di l'artisti) mis en place par le CAP et ceux installés en Catalogne pourrait être appréhendée à partir de 2023.

De plus, le Centre d'Art Polyphonique de Sartè travaille sur la création d'un véritable lien corso-catalan à travers un projet artistique novateur. En effet, de la renaixença au catalanisme en passant par l'emblème à tête de maure, des parallèles historiques à l'accointance méditerranéenne, un socle civilisationnel forge les liens qui unissent la Corse et la Catalogne.

Le rendu serait une itinérance musicale, un voyage onirique conçu comme une grande fresque artistique invitant à la découverte de nos cultures.

L'excursion liera la Corse à la Catalogne à travers quatre spectacles originaux célébrant les provinces amies : (Barcelone (Barcelona), Gérone (Girona), Lérida (Lleida) et Tarragone (Tarragona).

Quatre tableaux nourriront le fil dramaturgique d'une même narration. Eux-mêmes subdivisés, ils actionneront le récit et l'imaginaire afin de laisser sa propre vie à chaque spectacle. Chacun en capacité de développer son propos.

Déployés sur l'ensemble des territoires, à la fois corse et catalan, chaque spectacle introduira le suivant. L'évolution d'une strate enchevêtrée à l'autre composera l'histoire d'une rencontre. Celle de deux peuples, où se mélangent tradition, art de vivre, singularité linguistique ou mimétisme historique.

Ce projet sera donc le mariage de deux cultures par la fusion artistique de diverses influences, fondues dans une hybridation musicale qui percutera diverses confluences stylistiques, formes esthétiques et paysages sonores.

MONTANT PRÉVISIONNEL : 150 000 €

Pour les arts visuels, la collection du FRAC Corsica propose une présence assez remarquable d'artistes catalans. Pour ces derniers, on peut citer Igani Aballi, Raimond Chaves, Jordi Colomer, Joan Fontcuberta, Joachim Mogarra, Miquel Mont, Antoni Muntadas et Francesc Ruiz.

Dans le cadre du programme de collaborations culturelles entre la Corse et la Catalogne, le FRAC Corsica proposera dès le printemps 2024, de porter un projet avec l'artiste Jordi Colomer dont trois œuvres font partie de sa collection.

Né en 1962 à Barcelone, Jordi Colomer est un artiste catalan de renommée internationale qui travaille aussi bien la vidéo que l'installation ou encore la performance. Sa pratique l'amène à investir le plus souvent l'espace urbain pour questionner notre relation à l'architecture et celle entre la réalité et les processus de symbolisation. Il propose des dispositifs qui génèrent des micro-fictions dont l'enjeu est bel et bien de penser la rue comme un espace ouvert, propice à générer des rencontres inattendues et des perspectives utopiques. Jordi Colomer a représenté le Pavillon espagnol à la 57^{ème} Biennale de Venise en 2017. Avec le poète Eduard Escoffet et la productrice Carolina Olivares, Jordi Colomer a créé en 2018 une association culturelle autogérée *La Infinita*. Il s'agit d'un laboratoire de création, tourné vers les arts visuels et performatifs. Basée à L'Hospitalet de Llobregat, dans le comarque de Barcelone, cette structure, à la fois artistique et pédagogique, développe aussi bien des workshops que des résidences ou des évènements publics.

Fort de ces éléments, il pourra donc être pertinent de développer un projet de création avec une dimension éducative portée par *La Infinita* et le FRAC Corsica.

L'une des possibilités sera, par exemple, de relier Barcelone et Bastia en bateau en invitant de jeunes artistes ou étudiants catalans et corses à se rencontrer sur la mer Méditerranée et à vivre une expérience de création encadrée par Jordi Colomer.

Dans ce contexte, il sera aussi pertinent de présenter à Barcelone une œuvre de la collection du FRAC Corsica *Newsstand* (2014) de l'artiste catalan Francesc Ruiz. Ce

kiosque à journaux - devenu objet archéologique des années 2010 - permet de montrer comment les représentations véhiculées par la presse participent à la production de la réalité à travers une certaine forme de conditionnement. Ce travail de sociologie des médias invite alors à interroger la manière dont les stéréotypes perdurent.

MONTANT PRÉVISIONNEL : 35 000 €

Si la culture offre de nombreuses opportunités d'autres domaines doivent nous permettre d'enrichir notre partenariat avec la Catalogne.

Nous souhaitons, avec les services du Patrimoine de la Collectivité de Corse, mener une réflexion sur une exposition temporaire au Musée de la Corse, dont le Castellu fut fondé par Vincentellu d'Istria avec le soutien du Royaume d'Aragon, qui permettra d'exposer nos liens historiques et culturels avec la Catalogne, notamment par exemple dans le cadre d'un partenariat entre le musée de la Corse et le musée ethnologique de Barcelone.

Par ailleurs, cette volonté de connaissance et de réappropriation de notre histoire commune avec la Catalogne a déjà débuté sur la commune de Biguglia. En effet, un programme complet a été mis en œuvre avec notamment des visites guidées, des conférences historiques et l'accueil de scolaires pour des ateliers didactiques dans le but de faire connaître l'histoire de Biguglia, de son castellu mais surtout de Vincentellu d'Istria, personnage historique corse d'une grande importance, fidèle du Roi d'Aragon, proclamé Vice-Roi du Royaume de Corse pour la couronne de l'Aragon dont l'objectif politique a toujours été d'unifier la Corse sous une seule seigneurie et sous la protection du Royaume d'Aragon.

D'autres initiatives de même nature pourraient également voir le jour et être soutenues dans le cadre du développement des liens avec la Catalogne.

MONTANT PRÉVISIONNEL TOTAL : 435 000 €

Impulser une coopération dans le domaine de l'éducation

L'éducation et l'enseignement, notamment à travers un soutien spécifique aux voyages scolaires et aux jumelages entre établissements, permettront également de renforcer les échanges entre nos deux territoires.

En effet, concernant le 2nd degré, et ce afin d'offrir à chaque élève une équité de traitement et la possibilité de s'ouvrir au monde, la Collectivité de Corse à l'instar des dotations PAESE, souhaite impulser une nouvelle dynamique de projets et accompagner l'ensemble des établissements dans la mise en œuvre de leurs actions éducatives en étant également force de propositions. Ainsi sur la base de projets pédagogiques, et en collaboration avec le Rectorat de Corse, la Collectivité de Corse pourrait soutenir tout projet de mobilité à destination de la Catalogne.

Tout comme il est envisagé de permettre à des élèves d'effectuer un échange durant l'année scolaire dans un autre établissement. En effet, en s'immergeant pendant plusieurs semaines dans un nouvel environnement familial, scolaire, culturel et linguistique, les élèves enrichissent leur parcours éducatif tout en bénéficiant d'une continuité dans les apprentissages.

Il est prévu également de favoriser les voyages éducatifs scolaires du 1^{er} degré à

destination de la Catalogne, par le biais d'un appel à projet.

MONTANT PRÉVISIONNEL : les crédits nécessaires au financement de ces dispositifs seraient inscrits au programme « 41290 Education du second degré - EPLE » Fonctionnement.

Concernant plus globalement la culture scientifique et technique, la Collectivité de Corse, l'Académie de Corse et la Préfecture de Corse, en partenariat avec l'association CPIE A Rinascita et l'Université de Corse organise tous les ans les Trophées Scientifiques de Corse. Cette manifestation permet de regrouper plusieurs concours académiques scientifiques organisés en Corse, réunissant ainsi des élèves de primaire, lycéens et collégiens insulaires, mais aussi de pays européens. Le dénominateur commun de ces concours est un objectif de sensibilisation des élèves à la démarche scientifique, à travers la conception d'expériences ou de créations scientifiques, et, in fine, à la poursuite d'études dans les domaines scientifiques. Au sujet plus précisément du concours « Euroméditerranéen », il vise à rassembler les lycéens et les collégiens des pays de la Méditerranée. Pour rappel, il a pu compter pour l'édition 2022 sur la participation du Liban et du Maroc. Il sera proposé dans le cadre de ce « Concours EUROMED », organisé par l'association CPIE A Rinascita, d'y inviter des établissements scolaires de Catalogne sur la base de partenariats qui restent à construire.

MONTANT PRÉVISIONNEL : Les crédits nécessaires au financement de ce concours seraient inscrits au titre du programme « 4119 -Diffusion de la culture scientifique - Fonctionnement » mais également au titre du programme « 4116 Accompagnement éducatif territorial ».

De plus, nous aurons aussi la possibilité à travers le dispositif territorial d'allocations doctorales de recherche d'intensifier et de poursuivre les travaux prenant en compte les liens historiques et culturels de la Corse et la Catalogne. L'objectif de ce dispositif consiste à accompagner la mutation des politiques publiques et à contribuer ainsi à l'innovation territoriale. Nous souhaitons donc mobiliser ce dispositif à partir de 2023 dans le but d'impulser une politique forte afin d'approfondir notre connaissance historique notamment entre la Corse et le Royaume d'Aragon.

Renforcer les échanges dans le domaine sportif et l'accueil de la haute performance

Outil de la politique jeunesse et sportive de la Collectivité de Corse, le Centre du Sport et de la Jeunesse Corse (CSJC) porte une ambition éducative pour la jeunesse corse, adaptée aux enjeux du territoire et ouverte sur le monde. L'un de ses objectifs est de répondre aux besoins des jeunes et de tous les acteurs dans les domaines du sport et de la Haute Performance.

Fort de la labellisation Grand Insep, le CSJC offre aux sportifs de haut niveau insulaires les conditions optimales nécessaires à la performance et peut également accueillir des sportifs ou équipes de sportifs en préparation.

Cette labellisation permet ainsi de répondre aux demandes spécifiques des sportifs ou équipes par une prestation sur mesure.

Depuis 2019, la Collectivité de Corse a engagé de nombreux investissements pour

permettre le développement de l'établissement et remplir le cahier des charges élaboré par l'INSEP et les fédérations françaises. Le CSJC se trouve, à présent, prêt à répondre pleinement aux exigences du Sport de Haut Niveau, à l'échelle insulaire mais aussi avec un rayonnement méditerranéen et européen.

De plus, au-delà de l'aspect purement géographique et de sa localisation stratégique entre mer et montagne, l'établissement est un terrain de jeu formidable pour les pratiques de sports de nature, non seulement en pratique compétitive mais aussi en complément de préparation physique, oxygénation ou cohésion de groupe.

Le CSJC a également accueilli, l'an passé, un séminaire avec 6 centres de la performance français et étrangers : le CREPS PACA, l'INSEP, le CSJC, le Centre de la Performance de San Cugat (Catalogne), le centre sportif de Berlin et un centre néerlandais. Ce séminaire regroupait une trentaine de personnes sur le thème de « l'accompagnement de l'athlète de haut niveau de 13 à 17 ans » et le suivi de son triple projet : sportif, scolaire et personnel.

Dans le cadre de ses programmes de mobilités internationales, le CSJC, disposant de l'accréditation Erasmus+ nécessaire à toute demande de financement de projets « Erasmus + sport », a, d'ores et déjà, procédé à des échanges avec le centre de San Cugat : une équipe de formateurs et des stagiaires en formation BPJEPS au CSJC se sont rendus en Catalogne. En retour, le service formation du CSJC a reçu ses homologues du centre de San Cugat ; les stagiaires catalans sont attendus, quant à eux, avant la fin de l'année 2022.

Cette coopération, déjà concrète, a vocation à se poursuivre notamment à travers des rencontres sportives comme cela a pu se faire entre les U17 de la Squadra Corsa di l'Avvene et de Catalogne.

* * *

D'autre part, il nous paraît essentiel d'inscrire ce partenariat dans la durée. Si certains projets et la stratégie globale doivent être initiés et menés de façon institutionnelle, à travers par exemple un rapprochement avec l'Institut Raymond-Llull, les initiatives et les actions menées par le **tissu associatif** seront essentielles afin de pérenniser cette ambition. Un travail collaboratif a déjà été entamé avec plusieurs associations qui partagent et développent l'idée d'un partenariat avec la Catalogne, ce travail et les projets envisagés feront l'objet d'un rapport ultérieur présenté devant l'Assemblée de Corse.

Le rapport qui vous est présenté aujourd'hui vise à poser les premières pierres d'une politique active d'échanges culturels, patrimoniaux et éducatifs entre la Corse et la Catalogne. **Cette étape initiale ayant vocation à l'avenir à s'enrichir d'autres initiatives en particulier dans le domaine économique.**

À cet effet, ce rapprochement avec la Catalogne vise à développer les collaborations entre structures et acteurs culturels corses et catalans.

Il a vocation à contribuer au rayonnement des acteurs culturels Corses en dehors de notre territoire et aussi à la mise en œuvre de stratégies communes de coopération culturelle transfrontalière.

Ce projet est également susceptible de s'amplifier et s'ouvrir à d'autres domaines

tels que l'enseignement supérieur, la recherche, l'économie, le tourisme.

Aujourd'hui, il nous semble essentiel de développer des partenariats transversaux forts au sein de l'espace méditerranéen. Ce premier projet entre la Corse et la Catalogne aspire à devenir l'acte fondateur d'une politique de rapprochements culturels et patrimoniaux ambitieuse entre territoires partageant une mer commune, ou *mare nostrum*, berceaux de nos civilisations.